

(An English message follows)

St-Paul, 3 septembre 2021

CSCE - Mise à jour sur les masques à l'école

Aujourd'hui, le premier ministre Kenney a annoncé de nouvelles [mesures temporaires](#) en réponse à la variante Delta et aux faibles taux de vaccination dans nos régions. À compter du 4 septembre, le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics intérieurs et les lieux de travail de l'Alberta.

Nous avons revu nos pratiques pour la rentrée afin de nous aligner sur les nouvelles mesures annoncées par la province. À compter du mardi 7 septembre 2021, **le port du masque sera obligatoire** pour tous les élèves de la 4^e à la 12^e année, pour tout le personnel et pour les visiteurs dans les aires communes des édifices du CSCE (c.-à-d. les entrées, les couloirs). Conformément aux anciennes recommandations en matière de santé, les élèves de la maternelle à la 3^e année sont encouragés à porter des masques dans les zones communes. Le port du masque ne sera pas obligatoire dans les salles de classe ou lorsque les élèves participent à des activités pédagogiques dans d'autres zones de l'école (gymnase, bibliothèque, laboratoires, ateliers, etc.). Les élèves et le personnel peuvent toutefois choisir de porter un masque dans les salles de classes.

Conformément à l'ordonnance provinciale sur la santé publique, tous les élèves (de la maternelle à la 12^e année) et le personnel sont toujours tenus de porter un masque dans les autobus scolaires.

Toute personne qui ne peut pas porter de masque en raison d'un problème de santé devra obtenir une [lettre d'exemption médicale](#) d'un professionnel de la santé autorisé. Le formulaire est disponible sur le site <https://www.alberta.ca/assets/documents/covid-19-masking-medical-exception-letter-template.pdf>.

Pour l'instant, nous n'apportons aucun autre changement à notre plan de retour à l'école. Les directions d'école continuent de mettre en place certaines mesures de distanciation appropriées aux activités ainsi que l'hygiène des mains et des surfaces et l'étiquette respiratoire. De plus, les activités parascolaires pourront avoir lieu mais un protocole spécifique sera mis en place.

Nous tenons à vous remercier de votre coopération et de votre compréhension pendant que nous continuons à nous adapter aux conditions changeantes.

Dolorèse Nolette

Directrice générale, Conseil scolaire Centre-Est

-30-

Press Release

Immediate Release

St-Paul, September 3, 2021

Update on Masks in School

Today, Premier Kenney announced new [temporary measures](#) in response to the Delta variant and low vaccination rates. Starting September 4, masks are mandatory for all indoor public spaces and workplaces across Alberta.

We have reviewed our return to school practices in order to align with the new measures announced by the province. Effective Tuesday, September 7, **masks will be mandatory** for all Grade 4-12 students, all staff and visitors in common areas in CSCE buildings (ie: entrance ways, hallways). As per past health recommendations, students in K-3 are encouraged to wear masks while in common areas.

Masks will not be mandatory in classrooms or where students are participating in instructional activities in other areas of the school (gymnasium, library, labs, workshops, etc.). Masks are also not required outdoors. Students and staff who choose to wear masks in instructional areas will be supported in their decision to do so.

As per the provincial public health order, all students (PK-12) and staff are still required to wear masks on school buses.

Anyone unable to wear a mask due to a medical condition will require [a medical exemption letter](#) from an authorized health professional. The form is available at <https://www.alberta.ca/assets/documents/covid-19-masking-medical-exception-letter-template.pdf>

At this time, we are not making any other changes to our Return to School plan. Our Principals will continue to implement physical distancing measures as appropriate as well as measures relating to hand hygiene and respiratory etiquette. Extracurricular activities will continue but specific protocols will be put in place for sporting events.

We would like to thank you for your ongoing cooperation and understanding as we continue to adjust to changing conditions.

Dolorèse Nolette

Superintendant, Conseil scolaire Centre-Est

-30-

Conseil scolaire Centre-Est
C.P.249, Saint-Paul (Alberta) T0A 3A0
Téléphone 780-645-3888
Télécopie 780-645-2045
www.centreest.ca